



CENTRE COMMUNAL D'ACTION SOCIALE

CONSEIL D'ADMINISTRATION DU JEUDI 19 MAI 2022

Compte-rendu détaillé

Présents : M. G GEOFFROY - Mme R. COCHET - M. P. CHAREILM. E. ALAMAMY- Mme P. DUPUIS -
Mme E. NOËL- Mme M. GOTIN – F. AUZANNEAU - M. D. ROUSSAUX - Mme A. ADJELI

Absent représenté : M.P. SEDARD par M. G GEOFFROY - M. C. GHIS par Mme M. GOTIN -
Mme M-L PINGARD par M. P. CHAREIL

Absents excusés : Mme M. GEORGET - M. Y. LERAY - Mme C. FOURIS

oooooooooooooooooooooooooooo

M. Guy GEOFFROY, Président du CCAS ouvre la séance à 18H30

APPROBATION DU PROCÈS-VERBAL DU CONSEIL D'ADMINISTRATION PRÉCÉDENT

Le compte rendu de la séance du 14 avril 2022 est soumis à l'approbation de l'assemblée.

Le compte rendu est adopté à l'unanimité.

DÉLIBÉRATION N° 1 - Approbation de l'élection d'un Vice-Président délégué du CCAS

Une évolution récente de la législation et notamment de l'article L123-6 du Code de l'Action Sociale et des Familles permet dorénavant l'élection d'un vice-président délégué chargé des mêmes fonctions que le vice-président en cas d'empêchement de ce dernier.

Il convient d'élire un vice-président délégué afin d'assurer la continuité de fonctionnement du CCAS.

Cette élection aura lieu à bulletin secret à la majorité des votants (article R 123-18 du CASF).

Il est proposé aux membres du conseil d'administration de procéder à cette élection.

Vote à l'unanimité

DÉLIBÉRATION N° 2 - Approbation de la convention entre le département et le CCAS pour l'organisation d'une semaine Sport Santé

Le service seniors souhaite organiser au cours de l'été 2022 une semaine sport santé à destination des seniors de la commune afin de lutter contre l'isolement et la sédentarité.

Cette action s'inscrivant dans les objectifs du Département qui souhaite, par le biais de la Conférence des financeurs, soutenir les projets permettant de faire reculer la perte d'autonomie des personnes âgées, celle-ci a été retenue parmi les projets que le Département souhaite soutenir financièrement.

Le Département s'engage à subventionner la semaine sport santé à hauteur de 5 500 euros.

Il est proposé aux membres du conseil d'administration d'approuver la convention de financement, ci annexée.

Vote à l'unanimité

DÉLIBÉRATION N° 3 - Attribution des aides facultatives

Présentation : M. G. GEOFFROY, Président du CCAS

Mme A. ADJELI (arrivée après le vote des délibérations)

Aides financières : dossiers présentés 6 – dossiers acceptés 5

5 dossiers : Pour 13 Contre 0 Abstention 0

1 dossier : Pour 0 Contre 13 Abstention 0

DÉCISION						
	Dossiers présentés	<i>partiel</i>	<i>rejet</i>	<i>prêt</i>	<i>report</i>	Dossiers acceptés
Alimentation		0	0	0	0	0
Assurances		0	0	0	0	0
CAP		0	0	0	0	0
Divers	1	0	0	0	0	1
Eau	1	1	0	0	0	1
Energie	1	0	1	0	0	0
Formation		0	0	0	0	0
Handicapé	1	0	0	0	0	1
Hébergement		0	0	0	0	0
Loyer	2	0	0	0	0	2
Municipalité		0	0	0	0	0
Obsèques		0	0	0	0	0
Régul.charges		0	0	0	0	0
Santé		0	0	0	0	0
Transport		0	0	0	0	0
Taxes		0	0	0	0	0
TOTAL	6	1	1	0	0	5

Montant total sollicité : 2213.47 €

Montant total accordé : 1715.32 €

INFORMATIONS :

- CAP du mois d'avril : 1339 €

La séance est levée à 19h30

oooooooooooooooooooooooooooo